



Madame, Monsieur,

Vous dirigez un lycée, cette lettre d'information concernant la session « Parcoursup 2024 » vous est destinée. Elle met périodiquement à votre disposition des informations et des ressources utiles, au fur et à mesure de l'avancement du parcours d'admission dans l'enseignement supérieur. Nous vous invitons bien sûr à la partager largement avec les équipes pédagogiques, éducatives et administratives de votre établissement, en particulier les professeurs principaux et référents.

Cette lettre d'information vous permet également d'informer les élèves et leur famille sur le calendrier de la procédure, sur les modalités particulières d'accompagnement proposées par votre lycée et sur les différentes phases auxquelles ils participeront.

Vous trouverez ici **le numéro 7 de la lettre d'information** consacré aux informations spécifiques sur la phase complémentaire.

Nous vous remercions de bien vouloir diffuser les informations relatives à ces sujets à vos équipes, en particulier aux professeurs principaux ou référents, pour qu'elles puissent être relayées directement aux élèves. **Il est également utile que vous puissiez partager ces informations, selon les modalités que vous jugerez les plus opportunes, avec les parents d'élèves de vos établissements.**

Point de situation au 11 juin 2024

A ce jour, 550 989 lycéens (toutes séries, y compris AEFÉ) ont déjà reçu au moins une proposition d'admission, soit plus de 8 sur 10. L'effet d'accélération organisé cette année a permis, dans un contexte d'augmentation des candidatures des lycéens, d'envoyer plus tôt, plus de propositions d'admission à plus de candidats.

La phase d'admission principale se poursuit jusqu'au 12 juillet 2024 et des éléments d'information vous seront communiqués avant la fin juin pour accompagner vos élèves dans les dernières étapes : classement des vœux en attente (du 1^{er} au 3 juillet 2024) ; fin de phase principale et archivage des vœux en attente (12 juillet 2024); inscription administrative dans les établissements de formation (à partir du 8 juillet 2024).

En cohérence avec le calendrier du baccalauréat 2024, les **délais de réponse des lycéens seront suspendus du 16 au 23 juin 2024**. Concrètement, cela signifie que les réponses des lycéens aux propositions reçues entre le 16 juin 2024 matin et le 22 juin 2024 matin inclus devront être apportées au plus tard le 23 juin 2024, 23H59 (Heure de Paris). La date et l'heure à respecter seront indiquées dans le dossier de chaque candidat concerné.

Ouverture de la phase complémentaire le 11 juin 2024

Éléments généraux et ressources

La phase complémentaire permet aux candidats de formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux pour des formations qui ont des places disponibles. En 2023, 79 000 candidats ont reçu une proposition d'admission en participant à la phase complémentaire.

Dès le 11 juin 2024, les lycéens qui le souhaitent pourront consulter sur la plateforme Parcoursup la carte des formations de la phase complémentaire et formuler des vœux. Les vœux pourront être formulés jusqu'au 10 septembre 2024 inclus. Les lycéens recevront les réponses des formations au fur et à mesure de la formulation de leurs vœux.

Cette phase complémentaire constitue une opportunité, en particulier pour les candidats qui n'ont pas eu de proposition d'admission en phase principale. Ces lycéens seront informés de l'ouverture de la phase complémentaire dès ce 11 juin et, après les épreuves écrites du baccalauréat, à compter du 23 juin, les équipes Parcoursup prendront contact individuellement avec ces candidats pour leur présenter ces nouvelles opportunités.

A savoir : seules les formations qui ont des places disponibles apparaissent dans le moteur de recherche. Dès l'ouverture, près de 4 500 formations seront proposées. La liste des formations proposant des places est actualisée chaque jour. De nouvelles formations peuvent être proposées au fur et à mesure, il est donc recommandé de consulter régulièrement la carte des formations.

Pour accompagner vos élèves plusieurs ressources sont mises à disposition :

- [Un livret « Phase complémentaire : mode d'emploi »](#)
- [Une page dédiée à la phase complémentaire avec des conseils et une vidéo tuto](#). Cette vidéo tuto est aussi accessible sur la page d'accueil du site parcoursup.gouv.fr et directement dans le dossier des candidats.

Nouveaux éléments pris en compte pour l'examen des candidatures en phase complémentaire

Grâce aux remontées de notes du 3ème trimestre ou du 2nd semestre pour vos classes de Terminale, les notes de ces périodes pourront être mises à disposition et prises en compte par les formations d'accueil dans le cadre de l'examen des vœux formulés en phase complémentaire. Si votre établissement n'a pas encore accompli cette remontée de notes, nous vous invitons à le faire dans les meilleurs délais.

Une fois les résultats du baccalauréat remontés par les services académiques vers Parcoursup, ces notes seront ajoutées aux dossiers de vos élèves et pourront également être mises à disposition et prises en compte par les formations d'accueil dans le cadre de l'examen des vœux formulés en phase complémentaire.

Nous vous remercions pour votre implication et l'accompagnement que vous assurez auprès de vos élèves.



**MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*